

11 AVR. 2022

AVIS IMPORTANT A TOUS LES ETUDIANTS

Objet : Port du badge

Il est porté à la connaissance des étudiants qu'à partir du lundi 18 avril 2022, le port du badge d'identité sera obligatoire pour l'accès à l'enceinte de l'Ecole.

A cet effet, nos chers étudiants sont appelés à contacter le service de la scolarité (Back-office au 1^{er} étage), munis de leurs cartes d'étudiant pour récupérer les cordons et porte-badges qu'ils sont tenus de porter également pendant toute la période passée à l'intérieur de l'Ecole.



P/ la Direction